

**Convention
de mise en œuvre de mesures
visant à réduire les emballages
abandonnés sur la voie publique**

Communauté urbaine Marseille Provence Métropole
Restaurants McDonald's de l'agglomération marseillaise

Compte tenu de la nécessité d'un partenariat étroit entre les différents acteurs concernés par la lutte contre les incivilités d'abandon des déchets sur la voie publique et dans la nature,

en référence à la Charte nationale '*Lutte contre l'abandon des emballages de la restauration rapide sur la voie publique*', signée le 21 octobre 2008 par l'Association des Maires de France (AMF) et le Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide (Snarr),

et de l'engagement à cette charte, signé le 21 octobre 2008 par McDonald's France,

la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, d'une part,

et les restaurants McDonald's de l'agglomération marseillaise, d'autre part,

conviennent d'engager les actions suivantes :

DES EMBALLAGES MOINS NOMBREUX ET MOINS VOLUMINEUX

Engagement des restaurants McDonald's

- Les franchisés mettent en œuvre une formation des équipes de ses restaurants pour les amener à appliquer de nouvelles procédures de distribution d'emballages de vente à emporter et ainsi réduire à la juste quantité nécessaire la quantité d'emballages distribués.
- Les franchisés suppriment les boîtes de vente à emporter dites 'BestOf', emballage le plus volumineux et le plus difficilement écrasable de la gamme d'emballages McDonald's. Ils utilisent exclusivement des sacs en papier.
- Les franchisés utilisent le nouvel accessoire compartimenté développé par McDonald's France en remplacement des plateaux rigides de maintien des produits, utilisés jusqu'alors en fond des sacs.

DES POUBELLES ADAPTEES AUX NOUVEAUX MODES DE CONSOMMATION

Engagement des restaurants McDonald's

- Les franchisés installent une ou plusieurs nouvelles poubelles 'service au volant' en sortie de parking des restaurants concernés. Ces poubelles permettent aux clients de jeter leurs déchets depuis la voiture, sans en descendre.
- Les franchisés mettent à disposition des services des collectivités locales en charge de la voirie et de la collecte des déchets les plans de propreté de ses restaurants afin d'aider la collectivité à optimiser l'implantation des poubelles publiques.



Engagement de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole

- La communauté urbaine réexamine et, si nécessaire modifie (après consultation des habitants) le plan d'implantation des corbeilles, poubelles et conteneurs publics, si des dépôts de déchets sauvages sont manifestement observés sur le territoire de la commune.
- La communauté urbaine installe des poubelles dans les lieux publics où des abandons de déchets sont régulièrement constatés.

UNE COLLECTE DES DECHETS OPTIMISEE ET PLUS VISIBLE DU GRAND PUBLIC

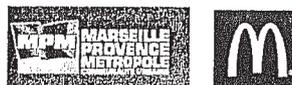
Engagement des restaurants McDonald's

- Les franchisés mettent en place une collecte des emballages abandonnés par des clients selon un plan de propreté. Ils contribuent ainsi à maintenir propres les environs directs du restaurant et à limiter l'impact des nuisances visuelles.
- Les franchisés et leurs équipes informent les services communautaires en charge de la propreté des emplacements sujets à abandon de d'emballages identifiés dans l'objectif d'optimiser la complémentarité des tournées de ramassage de McDonald's et des services communautaires.

Dans sa première phase, le programme d'action contre les emballages abandonnés sur la voie publique sera mis en œuvre dans le **premier arrondissement de la ville de Marseille**. Les plans de propreté ci-après montrent l'action de ramassage déjà engagée par les restaurants implantés dans cet arrondissement. En concertation avec les services de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole, de nouveaux périmètres pourront être définis, et notamment s'entendre en dehors d'un cercle autour du restaurant pour s'adapter au comportement des habitudes de consommation des clients.

Engagement de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole

- La communauté urbaine participe à l'amélioration de la complémentarité des tournées de ramassage des emballages abandonnés en entrant en coopération avec les équipes des restaurants McDonald's.
- Dans le cas de nouveaux partenaires à la démarche (notamment d'autres enseignes de restauration rapide), la communauté urbaine incite les nouveaux partenaires à participer au dispositif de collecte élargie des emballages abandonnés.



UNE COMMUNICATION INCITANT AUX CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

Engagement des restaurants McDonald's

- Les franchisés mettent en place dans leurs restaurants des outils de communication mis à disposition par McDonald's France, notamment des affiches de sensibilisation à la propreté (sucettes sur le parcours de service au volant, panneaux d'affichage, signalétique sur les parkings).
- Les franchisés s'engagent à sensibiliser les citoyens sur l'usage des poubelles de tri sélectif en place dans les communes de la communauté urbaine en créant des supports de communication adaptés.

Engagement de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole

- La communauté urbaine met en place des campagnes de sensibilisation, propres ou coordonnées avec le franchisé McDonald's et tous les partenaires acceptant de s'impliquer le cas échéant. Elle peut notamment mettre à disposition des supports de communication dont elle dispose : supports d'affichage municipaux et communautaires, encarts dans des journaux ou magazines municipaux et communautaires, site internet de la communauté, des municipalités...
- La communauté urbaine se met en relation avec des partenaires locaux pour leur proposer de mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation locales.
- La communauté urbaine s'assure du rappel de la réglementation et du régime de sanction lié aux incivilités d'abandon de déchets sur la voie publique.

Pour Marseille
Provence Métropole

Pour les restaurants McDonald's

**Eugène
Caselli**

Francesco Brescia

Mohamed Abassi

*Président de la
communauté urbaine
Conseiller municipal
Marseille*

*Locataire-gérant
McDonald's*

*Locataire-gérant
McDonald's*



Annexes : plans de propreté 1^{er} arrondissement



Votre restaurant de MARSEILLE CANEBIERE est très impliqué dans la propreté du quartier.

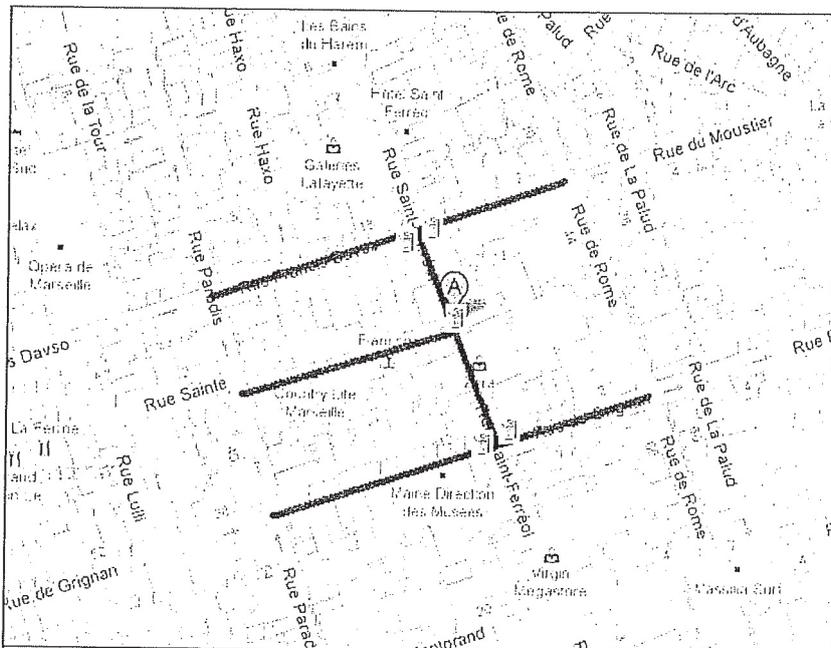
Poubelles **Circuits de ramassage**

Nous nous engageons à ramasser nos emballages dans les rues indiquées en vert.
Nous effectuons 22 tournées par jour dans un rayon de 100 m autour de ce restaurant.
Chaque déchet est un poids, aidez nous à garder nos rues propres.





Votre restaurant de **MARSEILLE SAINT FERREOL** est très impliqué dans la propreté du quartier.



 Poubelles

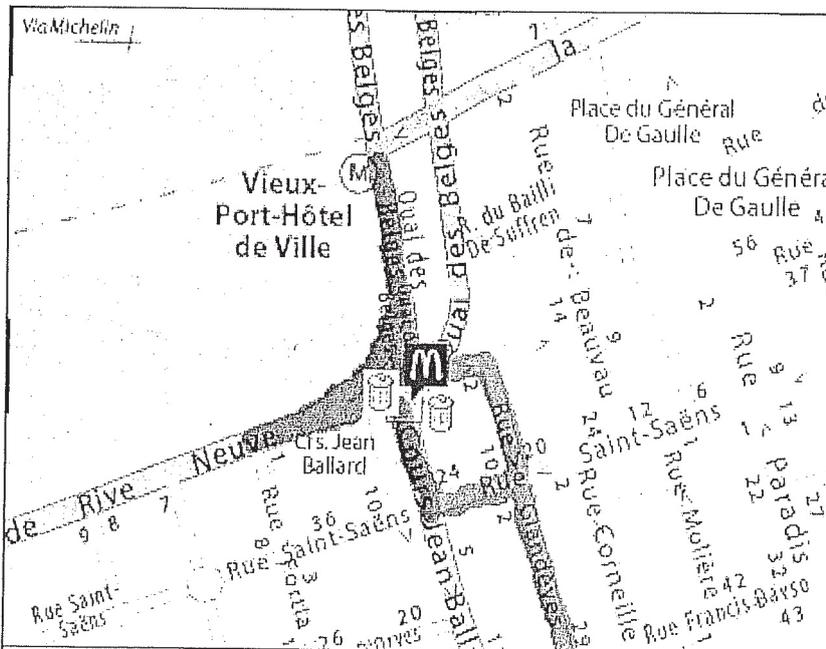
 Circuits de ramassage

Nous nous engageons à ramasser nos emballages dans les rues indiquées en vert.
Nous effectuons 3 tournées par jour dans un rayon de 200 m autour de ce restaurant.
Chaque déchet est un poids, aidez nous à garder nos rues propres.





Votre restaurant de MARSEILLE VIEUX PORT est très impliqué dans la propreté du quartier.



Poubelles

Circuits de ramassage

Nous nous engageons à ramasser nos emballages dans les rues indiquées en vert.
Nous effectuons 4 tournées par jour dans un rayon de 300 m autour de ce restaurant.
Chaque déchet est un poids, aidez nous à garder nos rues propres.





Votre restaurant de MARSEILLE SAINTE BARBE est très impliqué dans la propreté du quartier.

Jules Guesde (M)
Fabrege
Rue Laffitte
Rue Laffitte
Rue de
Rue de
Rue de

Poubelles Circuits de ramassage

Nous nous engageons à ramasser nos emballages dans les rues indiquées en vert.
Nous effectuons 2 tournées par jour dans un rayon de 100 m autour de ce restaurant.
Chaque déchet est un poids, aidez nous à garder nos rues propres.

